

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Direction interrégionale de la mer  
Sud-Atlantique

Service de de l'action économique  
et de l'emploi maritime

Délégation Poitou-Charentes

La Rochelle, le 15 MAI 2019

**Projet d'arrêté inter-préfectoral rendant obligatoire deux délibérations des comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle-Aquitaine et des Pays de Loire relatives à la licence professionnelle de pêche pour la pêche embarquée des huîtres plates dans les pertuis charentais.**

Motif de la décision

En l'absence d'observations et sous réserve de la validation par les comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle-Aquitaine et des Pays de Loire des deux délibérations, le projet d'arrêté est maintenu dans sa rédaction.

**Isabelle LACROIX**  
DIRM Sud-Atlantique  
Déléguee Poitou-Charentes

